

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

2020/017

Séance du 23 mai 2020

Date de convocation : 18 05 2020
 Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de procurations : 01
 Votes pour : 11
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

OBJET : Election de deux délégués au sein du Syndicat du Bassin du Grand Hers.

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai à neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – GAUVRIT JC – GUYOMARD S – LOUVET M – RAMOS C – RICHOU D – SAMRAY C – SANDRES M.

Absent excusé : FAURE R (Procuration à Gauvrit Jc).

Monsieur BONNES Florian a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'à la suite du récent renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner au scrutin secret, les deux délégués de cette Assemblée au sein du Syndicat du Bassin du Grand Hers (SBGH).

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé au Président. Le dépouillement auquel il a été procédé dès réception par le Président, de la totalité des bulletins de vote établis, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les Votants se sont fait connaître	0
Resté pour les suffrages exprimés	11
MAJORITE ABSOLUE	06
ONT OBTENU : Mr BONNES Florian – titulaire –onze voix(11 voix)	
Mme SAMRAY Christelle – suppléante – onze voix ...(11 voix)	

Monsieur BONNES Florian, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire au sein du SBGH.

Madame SAMRAY Christelle, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée délégué suppléante au sein du SBGH.

Ainsi fait et délibéré, les, jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme
 Le Maire,
 Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
 DE LIMOUX LE

28 MAI 2020

Acte rendu exécutoire
 Après dépôt en Sous Préfecture Le 28/05/20
 Et notification du 28/05/20

